



COMMUNE DE LUZE

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le lundi 18 mai à 20 heures, les membres composant le Conseil municipal de la commune de Luze, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis sous sa présidence, en salle du conseil à la Mairie de Luze.

Étaient présents :

Nicolas ABRY, Jessie BERNE, Fabien DESGRANGES, Jean-Paul GRESSARD, Émeline GREVILLOT, Loïc LAURENÇOT, Pascal MONNIER, Éric STEIB, Étienne SURLEAU, Clotilde THIRY, David TOZZI, Sandrine VUERLI et Sylvaine WARTELLE

Étaient excusés :

Émeline VAILLAUT-PRÉVOT, Carole VERDOT

Procurations

Émeline VAILLAUT-PRÉVOT donne procuration à Sylvaine WARTELLE
Carole VERDOT donne procuration à Fabien DESGRANGES

Le Maire, Éric Steib, ouvre la séance du conseil à 20 heures

Désignation du secrétaire de séance : Sylvaine WARTELLE

Ordre du jour

1. Recrutement sur emploi saisonnier non permanent
2. Les comptes et votes des taux de taxes locales 2026
3. Désignation des délégués aux associations
4. Inscription aux commissions de la communauté de communes
5. Les travaux et le recrutement d'un agent technique pour octobre 2026
6. CCAS, monde associatif et gestion du cimetière
7. Immobilier et foncier dans la commune
8. Élections sénatoriales
9. Divers

Questions-réponses

Adoption du procès-verbal de la séance du 20 avril 2026

Le procès-verbal est approuvé sans modification.

1. Recrutement sur emploi saisonnier non permanent

L'agent technique Marco Davis va subir une opération chirurgicale qui entraînera un arrêt maladie long, puis il arrivera à sa retraite. Le deuxième agent, à temps partiel, Didier Boutet qui arrive en fin de contrat, ne peut plus être renouvelé. Il n'y aura donc plus d'agent technique début juin.

Le Maire propose que soit créés des emplois saisonniers pour une durée de six mois afin que la commune ne soit pas sans agent technique en période de forte activité d'entretien extérieur.

Délibération : Le Maire soumet au vote la création de deux postes d'agent technique en contrat saisonnier, l'un de 21 heures hebdomadaires et l'autre à 5h15 hebdomadaires.

VOTE : oui à l'unanimité

2. Les comptes et vote des taux de taxes locales 2026

Le premier adjoint Fabien Desgranges présente l'état des comptes au regard du budget.

Les dépenses en énergie sont sensiblement identiques à l'an dernier à la même période. Parmi les dépenses du mois figurent le déneigement de l'hiver, l'achat de la machine pour entretien des espaces verts, du bucheronnage...

Créances non perçues

La trésorerie a envoyé un récapitulatif des sommes en reste à recouvrer de la commune. La conseillère de la trésorerie propose de passer en non-valeur ces sommes. Il s'agit d'une opération comptable qui permet d'épurer les comptes de sommes dont on sait qu'elles ne seront pas versées.

Les taxes locales

Taxes sur le foncier

Discussion sur la base à laquelle s'appliquent les taux des taxes locales (l'ensemble de la valeur locative du foncier de la commune, fixée par les impôts) et le montant que cela représente pour chaque commune de la CCPH.

Aujourd'hui, la commune de Luze reçoit 37 % de ce que les contribuables versent.

La part départementale est identique pour toutes les communes. La part communale est fixée par chaque commune. Luze est la commune de la CCPH où le taux est le plus bas avec 6,4 %, le plus élevé est Héricourt à 25,36 %.

Le Maire et les adjoints proposent de ne pas changer les taux sur le foncier bâti, ni sur le non bâti, ni sur la taxe d'habitation.

Délibération : Le Maire soumet au vote le maintien des taux des taxes sur le foncier.

VOTE : oui à l'unanimité

Taxes sur l'assainissement

Concernant la taxe d'assainissement, son montant a des conséquences sur les aides financières de l'agence de l'eau. Celle-ci demande un montant minimal sur la part fixe et sur la part variable (selon la consommation).

La proposition est de mettre dès maintenant les taux qui seront exigés en 2029. Ceci en prévision des travaux importants de rénovation du réseau d'assainissement qui doivent être réalisés.

La part fixe passerait de 72 € à 80 € et la part variable de 1 €/m³ à 1,25 €/m³. Un échange a lieu sur l'éventualité d'étaler l'augmentation sur deux ans.

Délibération : Le Maire soumet au vote les tarifs d'assainissement à 80 € pour la part fixe et 1,25 €/m³ pour la part variable.

VOTE : oui 14 voix, 1 abstention

3. Désignation des délégués aux associations

Pour représenter la commune dans les conseils d'administration des associations « Comité des fêtes » et « les chouettes verges luzois », nous avons désigné Éric Steib mais il est déjà membre de droit, donc il faut modifier cela et nommer un délégué de la commune.

David Tozzi sera le représentant de la commune à l'association les chouettes vergers luzois. Nicolas Abry au comité des fêtes.

4. Inscription aux commissions de la communauté de communes

1. Cohésion territoriale, santé et projet de territoire : Sylvaine Wartelle
2. Développement économique, numérique, emploi et insertion : Jessie Berne, Éric Steib
3. Aménagement du territoire et transition écologique
4. Finances et mutualisation : Fabien Desgranges
5. Mobilités : Sylvaine Wartelle
6. Environnement, déchets, Gemapi et eau : David Tozzi
7. Petite enfance, enfance et jeunesse : Émeline Grevillot
8. Urbanisme, habitat, politique de la ville
9. Culture, sport, tourisme et patrimoine : Nicolas Abry, Sandrine Vuerli, Éric Steib

10. Les travaux et le recrutement d'un agent technique pour octobre 2026

Pascal Monnier présente les travaux réalisés récemment.

Appartement locatif en rénovation

La demande d'emprunt a été acceptée par la banque.

L'entreprise Technitoit interviendra mi-août pour la toiture.

Une réunion de chantier aura lieu le 19 mai avec trois entreprises.

L'adjoint est épaulé bénévolement par Patrick Ebersold pour le suivi des travaux.

Fleurissement

Personne ne s'est manifesté pour se joindre aux bénévoles.

Des massifs vont devoir être supprimés pour que le volume à entretenir soit proportionnel à ce que les bénévoles peuvent faire.

On continue de chercher des personnes qui voudraient bien prendre en charge l'entretien de massifs qui sont devant chez eux ou proches de chez eux.

Travaux en cours

SIED : la personne en charge de réaliser les travaux sur l'éclairage public a été relancée. Des réparations ont été faites et de nouvelles panes sont apparues après leur passage.

Aire de jeux : le contrôle de sécurité va être fait prochainement.

Bornes à incendie : le contrôle des 16 bornes à incendie et des 2 points de prélèvement va être fait prochainement.

Compostage des déchets non végétaux : l'installation d'un bac n'aura pas lieu, car le nombre de personnes qui se sont manifestées est insuffisant.

Recrutement d'un agent technique pour octobre 2026

Des CV ont été reçus, une première sélection est en cours.

11. CAS, monde associatif et gestion du cimetière

La CAS : commission d'action sociale est composée de 12 membres, 6 personnes issues du conseil municipal, 6 personnes du village extérieures au conseil.

Les activités des associations : dimanche 17 mai les chouettes vergers luzois ont réalisé leur troc aux plantes. L'association du Fort du Mont Vaudois a organisé sa fête du pain.

Une première réunion du comité des fêtes pour l'organisation de la foire aux pommes a lieu cette semaine.

La réunion pour fixer les dates d'occupation de la Maison du temps libre par les associations aura lieu mercredi 3 juin.

Gestion du cimetière

La gestion du cimetière aujourd'hui n'est pas informatisée. La secrétaire et Sylvaine Wartelle ont commencé les travaux pour informatiser la gestion du cimetière et son plan.

12. Immobilier et foncier dans la commune

Maisons à vendre : 5 actuellement.
Maisons vacantes : 10 actuellement.
Terrains à vendre : 14 actuellement.

13. Élections sénatoriales

Les élections sénatoriales en France auront lieu dimanche 27 septembre 2026. C'est un scrutin de grands électeurs. Les élections des grands électeurs doivent être organisées le vendredi 5 juin. Le conseil municipal se réunira à 18h30. La commune de Luze doit nommer trois représentants.

14. Divers

Demande du webmestre

Pierre Abry qui assure bénévolement l'animation du site internet communal souhaite disposer d'une adresse mail spécifique pour cette fonction, plutôt que d'utiliser son adresse personnelle. Cela sera fait.

Grue rue de la Morette

Le propriétaire et l'entreprise qui doit replier la grille n'ont pas encore convenu d'un rendez-vous. Le Maire leur a demandé de le faire rapidement.

Questions/réponses

Curage fossé rue du Moulin

La question nous a été transmise par un riverain. Réponse, un curage est prévu le long de la route. L'adjoint aux travaux ira voir plus en détail le besoin.

Carrefour rue du Paquot – Chemin en Mouteille

Question : quelque chose est-il prévu pour la sécurisation des parcours ?

Réponse : la question a déjà été soulevée. La commission travaux se penchera dessus.

Frelons asiatiques

Jean-Paul Gressard informe qu'au moins 25 reines ont déjà été tuées dans Luze, dans des zones bien distinctes. L'année dernière, ce sont 8 reines qui avaient été tuées.

Le Maire clôt la séance à 22h40.